

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/07/2013

- Absents :**
- **ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL.**
 - **Bruno MOSZKOWSKI donne pouvoir à Murielle MARGUIN.**
 - **Irène MARINI**

La séance a été ouverte à 20H07

1- Démission d'Irène MARINI

M. Le Maire donne lecture de la lettre de démission de MME MARINI pour raisons personnelles.

2- RECRUTEMENT DE 2 AGENTS RECENSEURS

Un nouveau recensement aura lieu sur la commune à compter du 16 janvier 2014 et il convient pour ces opérations de procéder au recrutement de deux agents. Il est proposé de contacter en priorité les personnes de la commune ayant postulé pour le poste d'agent technique.

3) NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES AU 01/01/2014

MRS SAUREL ET FRANCOIS ont été désigné comme délégué et comme suppléant.

Le conseil s'est déclaré favorable à la nouvelle dénomination "BUGEY SUD" et à la fixation du siège à BELLEY.

Il s'est également déclaré favorable à la prise de compétence des ordures ménagères et à l'adhésion au SCOT du Bugey.

4) RYTHMES SCOLAIRES

Sophie REVERT , qui a repris le dossier, a fait part de la rencontre du 2 juillet en présence de M. Le Maire et de la 3^{ème} adjointe concernant une activité "chant" et une activité " anglais" qui seront mises en place à la rentrée de septembre 2014.

5) Projet informatique de l'école :

les enseignants et les différents maires concernés par le regroupement scolaire ont retenu l'offre de "CAST'NET" pour un montant de 2 392euros HT

6) abattement spécial à la base de 10 % pour les personnes handicapées

Avis favorable du Conseil

7) Achats de terrain

Le conseil a donné un avis favorable à l'achat de terrains, situés principalement dans les marais de Montbrézieu pour un montant de 0,20[€] le m² .

8) RAPPORT SOGEDO

Le conseil a pris connaissance du rapport annuel. Ce rapport indique que l'eau distribuée est de bonne qualité. Il fait état de pertes importantes sur le réseau , ce que confirme les constatations récemment effectuées dans le cadre de l'élaboration du schéma des eaux, et préconise une surveillance accrue des bornes incendies, souvent objet de prélèvements "sauvages". Un arrêté sera pris en ce sens.

9) LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

M.BALASTRIER est confirmé dans son rôle de correspondant local. Il est fait appel à l'ensemble de la population pour signaler la présence de cette plante fortement allergisante. Les particuliers sont tenus d'en effectuer la destruction dans leurs propriétés privées.

10°) QUESTIONS DIVERSES

- M. Le MAIRE fait état du premier rapport d'intention sur l'agrandissement de l'école maternelle . Il s'avère que cette opération ne comporte aucun obstacle majeur et le conseil décide de poursuivre les études.
- PLU : une réunion publique sera organisée en septembre
- Renouvellement du bail de la chasse : avis favorable moyennant un loyer annuel de 80 euros

La séance a été levée à 22h15.

Le Maire

Alain SAUREL